

Filière des Séjours Pédagogiques Massif du Sancy Chaîne des Puys Puy de Dôme

Compte-rendu Conseil d'Administration visio-conférence

Date : 18/05/2021

Participants : Olivier FOUROT-BAUZON, Didier TRAVERS, Jacques LABAT, Alexandre PRUNYI, Loïc MICHON, Martine BEY, Marc POTIN, Pierre-Jean RASQUIN, Albin ZONDZIUK, Laurent DUFOUR, Margerie CAMPAGNE, Jean-François CASSIER, Didier CHAPTAL, Pascal MICHELIN, Anaïs SAÏDEN, Juliette BARLAUD, Yvon COMETTO.

Excusée : Léa SERRE.

ORDRE DU JOUR

- Les infos du moment, sanitaires et économiques, séjours scolaires et colos,
- L'avancement du site internet,
- Les démarches en cours et à venir...
- Les WEBINAIRES avec IDDJ et SMBJ, puis avec le CRT AURA,
- Echanges et questions.

- **Les infos du moment, sanitaires et économiques, séjours scolaires et colos**

Il y a encore des incertitudes, les séjours avec nuitées sont toujours suspendus jusqu'à nouvel ordre, les autres peuvent reprendre. Nous n'avons pas d'informations complémentaires à ce jour.

Certaines colos se mettent en place, avec des réseaux internes. Les colos apprenantes sont relancées avec un dispositif semblable à celui de 2020, avec une amélioration : la possibilité pour certaines grosses structures d'être aussi organisatrices. Il y aura une participation de l'état et de la collectivité (cf descriptif ci-dessous).

6. Financement

L'aide de l'Etat est exclusivement attribuée aux collectivités ou aux organismes partenaires qui auront répondu à l'appel à candidatures (Annexe 2) des SDJES - IA-DASEN.

Le montant de cette aide peut atteindre 80 % du coût du séjour (plafonnée à 400 € par mineur et par semaine), la collectivité assurant la prise en charge de 20 % minimum (avec possibilité de prévoir une participation financière symbolique des familles).

Cependant, pour les associations en particulier de l'éducation populaire ou de l'action sociale sélectionnées par les SDJES et ayant été retenues dans le cadre de l'appel à candidatures, l'aide de l'Etat pourra atteindre 100%.

Le collectif SANCY DÔMES JUNIORS doit être présent pour proposer des séjours : les démarches sont en cours, Olivier a contacté les services de la sous-préfecture d'Issoire (Pascal BAGDIAN, nouveau sous-préfet) et le service vie associative, jeunesse, éducation populaire et sport 63 (Nathalie ALBUISSON).

Le gros point négatif est qu'il n'y a pas de prescripteur en local. S'il n'y a pas de collectivité pour prescrire, nous rencontrerons le même problème que précédemment, c'est-à-dire pas ou peu de demandes de colos.

Le collectif SDJ va interpeller la DASEN ou l'équivalent, pour nous mettre en relation avec des prescripteurs (mairies ? et/ou COMCOM ?).

Informations économiques :

Les adhérents SDJ ont-ils tous eu accès au fonds de solidarité, au fonds régional ? Des dossiers sont-ils restés bloqués ?

Pour un AMM, il y a eu un blocage sur le fonds solidarité en début d'année, un problème d'algorithme qui filtrait la demande. La démarche à faire a été lourde mais le problème est réglé à ce jour.

Auvergne traîneau a rencontré le même problème, ne bénéficie que du fonds de solidarité.

Pour Élément Terre : le chiffre d'affaires de l'hiver et du printemps couvre les frais salariaux de l'été et de l'automne pour redébuter une saison. Ils ont un grand besoin de soutien sur le plan salarial, il n'y a aucune entrée d'argent (non concernés par les colos). L'aide sera nécessaire jusqu'au printemps 2022.

Le problème est le même pour les hébergeurs : les colos ne couvriront pas tous les frais, avec une capacité d'accueil réduite à 60% à cause des protocoles sanitaires.

Dans l'ensemble, les groupes et enseignants motivés continuent à maintenir ou reporter leur séjour : enseignants comme enfants, il y a une volonté forte de partir. L'incertitude porte sur le 4^{ème} trimestre 2021 : sera-t-il bon ? y aura-t-il une relance ? Le printemps 2022 pourrait être la période de grosse reprise.

Le remboursement des avoirs approche (avoir valable 18 mois, jusqu'à octobre 2021) : cela représente une charge très importante, le CA d'une saison entière !

Un prestataire de lieu de visite fait remarquer que l'activité va reprendre cet été mais que ce sera problématique s'il n'y a aucun groupe chez les hébergeurs cet automne. En tant que prestataire d'activité, ce sera compliqué en terme de trésorerie si l'activité des hébergeurs ne reprend pas. **Les prestataires de lieux de visites, d'activités ou de logistique sont dépendants de la reprise des hébergeurs.**

Un autre dispositif économique existe : le prêt rebond de la BPI (<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-regionaux/Pret-Rebond>), mais le problème reste le même, il faudra rembourser.

Il existe également une mesure exceptionnelle de la Région Auvergne : la « subvention investissement » (qui couvre les capitaux restants dus sur emprunts travaux et frais fixes), c'est une très bonne nouvelle. Toutefois, cette mesure s'adresse seulement **aux acteurs de la montagne**, ce qui est un vrai problème pour Auvergne traîneau, St Joseph à Tauves, etc. qui sont hors périmètre montagne : <https://www.gouvernement.fr/partage/12066-mesures-exceptionnelles-en-faveur-des-acteurs-de-la-montagne>.

Il faut alerter et retourner voir le préfet et/ou le sous-préfet assez rapidement, pour faire remonter nos difficultés, toujours présentes, et refaire un courrier semblable à celui de l'an passé (cf les 2 courriers en PJ pour la Région et le département)

Est abordé le sujet de l'adhésion de SDJ à l'UNAT : un CA aura lieu le 26/05, pas de problème sur le principe car IDDJ et SMBJ sont déjà adhérents. L'adhésion à l'UNAT s'élève à 300 €, ce qui est problématique car SDJ n'a pas de flux financier. Le département peut peut-être donner une participation pour les frais de fonctionnement ? Il faut faire la demande, c'est le bon moment (élus en campagne).

Martine BEY a reçu un courrier de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) mettant en place un plan montagne pour redynamiser les séjours de mineurs en montagne. L'objectif est de démocratiser les activités de montagne à prix abordables pour toutes les catégories sociales (offre packagée clé en main, avec une charte de qualité transport).

L'aide aux transports sera-t-elle maintenue ? Nous allons aborder ce sujet dans nos courriers à la Région et au département, en demandant l'élargissement de cette aide (valable hors été et pour les collèges).

- **Les WEBINAIRES avec IDDJ et SMBJ, puis avec le CRT AURA**

Un webinaire « conditions générales de vente » aura lieu le 27/05.

Bilan avec le CRT sur le plan d'actions en faveur des centres de vacances : merci de nous faire vos retours/suggestion **avant le 01/06**.

De :Nathalie Vallier <N.Vallier@auvergnerhonealpes-tourisme.com>
Pour :Nathalie Vallier <N.Vallier@auvergnerhonealpes-tourisme.com>

Chers partenaires,

Nous vous proposons de nous retrouver pour un point d'étape en visio le **2 juin 2021 de 10h30 à 12h00**.
Au cours de cette réunion, nous aborderons les sujets suivants :

1. **Campagnes de phoning** du Plan d'actions en faveur des centres de vacances :
 1. Lancement de la seconde vague de phoning programmée du **1/06/2021** au **25/06/2021** . Elle portera sur **1 000 contacts argumentés** au sein des Ecoles Primaires et des structures d'accueil Enfance/Jeunesse du territoire
 2. Bilan de la première campagne : suivi, concrétisations, planification de séjours etc.

Le CRT AURA va nous solliciter sur le thème des prochains webinaires. Il faut faire remonter vos besoins sur des thèmes à aborder AVANT LE 14/06/21, et être présent à ces webinaires : nous comptons sur votre participation massive !

De :Nathalie Vallier <N.Vallier@auvergnerhonealpes-tourisme.com>

Pour :Nathalie Vallier <N.Vallier@auvergnerhonealpes-tourisme.com>

Chers partenaires,

Nous vous proposons un temps d'échanges le **15 juin 2021 de 10h30 à 12h** sur les sujet suivants :

1. Optimisation des **RDV de l'hébergement** pour 2021/2022
2. Mise en place et programmation de modules de formation « **spécial hébergeurs** » en lien avec Trajectoire Tourisme pour 2021/2022

Lors d'une prochaine AG, il faudra aborder le montant de l'adhésion SDJ (cotisation ? participation ?). Une cotisation permettra d'avoir un fonctionnement institutionnel. Il reste à déterminer le coût du site internet et de sa maintenance. On peut peut-être se baser sur le modèle économique de IDDJ et de SMBJ.

Quel devenir pour le collectif SDJ sur le long terme ? SDJ doit continuer au-delà de la crise sanitaire, on doit poursuivre nos efforts.

- **L'avancement du site internet**

Tous les adhérents n'ont pas renvoyé leur encart. Juliette devra faire une 2^{nde} relance auprès des adhérents.

SETT COMMUNICATION a tout retranscrit sur le site internet en 5 catégories : Organismes de séjours, Hébergements collectifs, Visites éducatives, Activités éducatives, Logistique. Le site est opérationnel, mais l'adresse n'a pas encore été communiquée à ce jour.

Les adhérents doivent-ils mettre le lien du site SDJ sur leur propre site internet pour communiquer dessus ? Nous pourrions en rediscuter en AG.

Sur le site SDJ, la liste des adhérents est à modifier (à harmoniser, ajouter des liens cliquables, classer selon la catégorie : élus/hébergeurs/organismes/etc.)

Il y a peu de présence des élus locaux : nous devons avoir une réflexion là-dessus pour les impliquer, les interpeller, ils attendent peut-être notre sollicitation.

- **Echanges et questions**

Une remarque est faite sur la communication au sein du collectif, jugée insuffisante. Avant les CA/AG, il n'y a aucune question posée aux adhérents, pas de sollicitation de la part des dirigeants.

Certains regrettent la transparence des informations, il y a un manque de communication transversale.

Comment associer les adhérents ? Peut-être faudrait-il organiser plus de rencontres comme celle d'aujourd'hui. Une suggestion est faite : créer un agenda en ligne en partage (avec les dates à venir) ? C'est chronophage, mais pourquoi pas.

Une autre suggestion est faite : ouvrir nos réunions en visio ? Mettre en place un système de participation passive lors des AG ? Ainsi, les adhérents seront « spectateurs » des réflexions faites. C'est une bonne chose pour les CA, mais pas nécessairement pour les réunions du bureau concernant les affaires courantes.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 29/06 de 14h00 à 15h30. Ce sera l'occasion de refaire un point après les élections, de garder un lien et de suivre les actualités. Il serait bien de refaire des points en réunion tous les 2 mois.